

Livret D'ACCUEIL DU FORMATEUR

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !

Un réseau national d'organismes de formation engagés

Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour
l'accueil des jeunes enfants et de leurs familles



ALPE ACEPP04

3 bis place de la Mairie
04200 PEIPIN

Tél. : 04 92 34 52 97

asso.alpe@orange.fr

www.asso-alpe.fr

Siret : 378 180 103 000 46

Numéro de déclaration d'activité : 93 04 00 289 04

Association des
Collectifs
Enfants
Parents
Professionnels

Coopérer

Crèches,
Multiaccueils

Innover

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaboration

S'impliquer

Lieux d'accueil
enfants parents

Diversité

L'ACEPP 04 s'engage pour :

- **La reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant
- **La qualité de l'accueil** et l'éveil de l'enfant
- **La coopération parents professionnel-le-s** en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- **L'ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentale

Nos activités :

- **Accompagner la démarche participative** dans les projets petite enfance et parentalité
- **Créer, gérer et pérenniser un réseau d'initiatives** et de service petite enfance et parentalité
- **Animer un réseau** de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- **Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s**
- **Mettre à disposition de l'information et de la documentation** auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.



Nos objectifs :

- **Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- **Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- **Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
- **Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
- **Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
- **Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- **Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
- **Prendre du recul sur ses pratiques** quotidiennes et son contexte.

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble



Notre charte déontologique

- **Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- **Annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.
- Mettre à votre disposition **un référent**

pédagogique pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.

- Mettre en place **des groupes adaptés au contenu de la formation**.
- Prendre en compte **les appréciations** rendues par les stagiaires lors des évaluations.

L'équipe salariée de l'organisme de formation

• Emilie SCHNEIDER
Gestion Administrative
Contactez Emilie pour les renseignements techniques et demandes de pièces administratives, la logistique, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap
Tel 04 92 34 52 97 / email : asso.alpe@orange.fr

• Martial FARHI
Coordination, responsable de l'OF
Contactez Martial pour toute question ou échange en rapport avec la coordination générale de l'OF, les contenus de formation, l'approche pédagogique
Tel 04 92 34 52 97 / 06 72 93 09 59 / email : asso.alpe@orange.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous attachons une importance particulière à l'ouverture de nos formations à toutes et tous. En tant que formateur, si des stagiaires manifestent des difficultés liées à un handicap quelconque, n'hésitez pas à leur proposer de se rapprocher d'Emilie pour que nous essayions de trouver des solutions.

Les relations administratives

En tant qu'intervenant pour l'Organisme de Formation ALPE ACEPP 04, vous vous engagez à respecter la conformité au Référentiel National Qualité, et à être garant des procédures mises en place par ALPE ACEPP04.

Le guide Référentiel National qualité est consultable en ligne sur notre site internet :
<http://asso-alpe.fr/?EspaceFormateurs>

Avant la formation, renseignements à fournir

- Un devis (dans le cas d'une prestation)
- Un programme de formation, précisant les objectifs, le contenu, les modalités d'évaluation des acquis. ALPE vous transmet un programme-type, et vous accompagne dans sa rédaction si nécessaire.
- Un Curriculum Vitae à jour. ALPE ACEPP04 peut vous transmettre un modèle si besoin. Un nouvel exemplaire sera demandé chaque année afin de permettre l'actualisation des formations suivies après l'intervention. Ces informations sont consignées dans une CVthèque dans les locaux de l'organisme de formation.
- Quelques semaines avant la formation, un déroulé pédagogique détaillant le parcours pédagogique envisagé. Là aussi, ALPE vous transmet une trame, et travaille avec vous si besoin en fonction de notre connaissance des stagiaires et des spécificités du groupe, par exemple.
- Pour impression et archivage, les documents pédagogiques qui seront remis aux stagiaires lors de la formation.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre intervention. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de notre organisme de formation.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pendant la formation, procédures administratives à suivre

1. La feuille d'émargement

L'intervenant doit faire signer la feuille d'émargement qui lui sera remise par ALPE-ACEPP04 le premier jour de la formation, et la signer lui-même, par demi-journée.

Il s'engage à contacter ALPE ACEPP04 en cas d'abandon d'un des stagiaires en cours de formation. (Demander au stagiaire de remplir une attestation de départ anticipé, fournie par l'OF).

2. Évaluation de la formation

L'intervenant s'engage à évaluer les acquis des stagiaires en fonctions des objectifs de la formation. Chaque intervenant est libre de déterminer la méthode la plus adaptée (mise en situation, QCM, production ou réalisation...), de la préciser dans le déroulé pédagogique de la formation et d'en fournir le support éventuel à ALPE ACEPP04 au préalable.

Une grille d'évaluation des compétences acquises par chaque stagiaire sera transmise à l'intervenant qui devra la compléter et la signer avant de la remettre à ALPE ACEPP04.

Exemple de recueil des évaluations :

Stagiaire	Compétences professionnelles	Les compétences acquises (cochez la case correspondante)
Nom Prénom	<i>Être capable de comprendre l'intérêt et le sens d'un projet autour d'un espace nature</i>	<input type="checkbox"/> ont été acquises <input type="checkbox"/> sont en cours d'acquisition <input type="checkbox"/> sont à acquérir
	<i>Être capable d'aménager un espace nature pour de jeunes enfants</i>	<input type="checkbox"/> ont été acquises <input type="checkbox"/> sont en cours d'acquisition <input type="checkbox"/> sont à acquérir

Un questionnaire de satisfaction générale de l'ensemble de la formation recueille les impressions à chaud de l'intervenant.

Après la formation

À l'issue des journées formations, l'intervenant fera parvenir à ALPE :

- Sa facture
- Le déroulé pédagogique actualisé
- Les évaluations des acquis des compétences
- Le questionnaire de satisfaction



Nos actions de formation se déclinent sous différentes formes

- **Formations collectives** présentées dans notre catalogue de formation annuel, disponible sur notre site internet. Ces formations regroupent plusieurs salariés de structures différentes

- **Formations en intra ou sur site** : destinées à une équipe d'une même structure. Nous construisons un programme sur-mesure, en échangeant avec les formateurs et la structure demandeuse.

En complément de nos offres de formation, l'ACEPP 04 propose également :

- Des temps d'analyses de pratiques inter-

établissements ou intra-établissements.

- L'intervention sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences, l'animation de café de parents.

- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques.

Retrouvez les offres de formation :

<http://asso-alpe.fr/?OffreFormation>

Demandez notre catalogue par mail ou téléphone :

asso.alpe@orange.fr ou 04 92 34 52 97

Les chartes ACEPP, le portail ACEPP, les publications... pour faire réseau



♦ Le portail www.acepp.asso.fr et les sites

♦ Les chartes

♦ Les ouvrages...



♦ La Gazette de l'ACEPP





Le réseau ACEPP Formation... en quelques chiffres

● 18	● 4 800	● 62 432	● 230
organismes de formation	stagiaires	heures stagiaires	formateurs salariés ou intervenants extérieurs

(Source compilation des BPF du réseau Acepp en 2018)



Les organismes de formation du réseau ACEPP

	NATIONAL		Acepp nationale
EN RÉGION	AUVERGNE-RHONE-ALPES		Acepp Auvergne
			Acepp ADeHL
			Acepp 38/73
			Acepp Rhône
			Acepp 74
	BRETAGNE		Acepp 29
	CENTRE-VAL DE LOIRE		Arppe en Berry Acepp 18
			Achil Acepp
	HAUTS-DE-FRANCE		Colline Acepp
	ILE DE FRANCE		Acepp Région Ile-de-France
	OCCITANIE		Cocagne Acepp 31
	NOUVELLE-AQUITAINE		Acepp 17
			Acepp 33/47
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		Alpe Acepp 04
			Alpaje Acepp 05
			Acepp 83